



Foyer Schaerbeekois
Schaarbeekse Haard

rue de la Consolation / Trooststraat 70
1030 Bruxelles / Brussel

général / algemeen
02 240 80 40

lefoyerschaerbeekois@fsh.be
www.fsh.be

ID locataire :

Date de réception :

Formulaire de demande de mutation

COORDONNEES DU TITULAIRE

NOM :	PRENOM :
TELEPHONE :	MAIL :
REFERENCE LOGEMENT/ADRESSE :	

CHOIX DES QUARTIERS

Merci d'indiquer si vous souhaitez recevoir une attribution dans un ou plusieurs des quartiers suivants (détail en annexe).
Par défaut, le Foyer Schaerbeekois vous inscrit dans tous les quartiers.

QUARTIER	CHOIX*	QUARTIER	CHOIX*
COLIGNON	OUI / NON	APOLLO-MARBOTIN	OUI / NON
DAILLY	OUI / NON	NORD	OUI / NON
HELMET	OUI / NON	SAINTE-MARIE	OUI / NON
TERDELT	OUI / NON	MEISER	OUI / NON

*biffer la mention inutile

LISTE STUDIOS

En cas d'attente d'un logement « 1 chambre », je suis d'accord de recevoir une proposition pour un studio* ? **OUI/NON**
(Attention, si vous choisissez « OUI », un refus non motivé entraînera la radiation de votre demande)

BESOINS SPECIFIQUES DU MENAGE EN MATIERE DE LOGEMENT

AUTRES RENSEIGNEMENTS QUE LE DEMANDEUR SOUHAITE FOURNIR (Certificat médical, ...)

Au besoin, l'aide d'un(e) assistant(e) social(e) peut être apportée.

Date et signature du demandeur

A REMPLIR PAR LE FOYER SCHAEARBEEKOIS

Type de demande : NOUVELLE DEMANDE / MODIFICATION D'UNE DEMANDE EXISTANTE

Occupation du logement actuel : PLUS DE 2 ANS / MOINS DE 2 ANS

Nombre de chambres logement actuel :

Nombre de chambres ajusté :

Décision : ACCEPTATION / REFUS

Date de prise d'effet :

EN PRATIQUE

Comment introduire une demande de mutation ?

Votre logement ne correspond plus à votre composition de ménage (logement trop petit ou trop grand) ?

Vous pouvez alors introduire une demande de mutation si vous remplissez les conditions suivantes :

- Vous occupez votre logement actuel depuis 2 ans au minimum.
- Vous avez respecté toutes vos obligations vis-à-vis de la société (paiement du loyer, des charges, entretien du logement occupé, etc.).

Vous serez inscrit sur la liste d'attente et votre position sur cette liste dépendra des quartiers que vous avez sélectionnés, de l'ancienneté de votre demande et du différentiel de chambres entre votre logement actuel et le logement auquel vous avez droit.

Vous recevrez une confirmation de l'enregistrement de votre demande et une nouvelle feuille de loyer, au cas où celui-ci est impacté par votre demande de mutation.

À tout moment, si vous souhaitez modifier votre choix de quartier(s), vous pouvez nous remettre un formulaire mis à jour.

Comment se fait l'attribution des logements ?

Sur les listes de mutation, les attributions tiennent compte :

- de l'ancienneté de la demande ;
- de la différence du nombre de chambres entre le logement auquel vous avez droit et votre logement actuel ;
- des quartiers sélectionnés.

Au-delà des listes de demande de mutation, le Foyer Schaerbeekois attribue également les logements disponibles :

- Aux candidats locataires ;
- Aux locataires concernés par un plan de relogement (rénovation lourde) ;
- Aux éventuelles situations d'urgence.

Bon à savoir :

- Les demandes sont plus nombreuses que les logements disponibles. Les délais d'attente sont donc importants particulièrement pour les grands logements.
- Le Foyer Schaerbeekois ne fait pas de dérogation au nombre de chambres.
- La demande d'un logement adapté vous permet également de réduire votre loyer à 20, 22 ou 24% des revenus du ménage si ce n'était pas déjà le cas.
- La prise d'effet d'une demande de mutation se fait le 1^{er} jour du 2^{ème} mois de la date de la réception de la demande.
- Toutes les attributions de logement sont contrôlées par le délégué social de la SLRB et validées par les instances du Foyer Schaerbeekois.

VOTRE CHOIX DE QUARTIER(S)

Quartier (màj 07/24)	Nombre de chambres							Total
	Studio	1 ch.	2 ch.	3 ch.	4 ch.	5 ch.	6 ch.	
Colignon	2	46	124	28	12	1	0	213
Avenue Maréchal Foch		2	2	2				6
Avenue Voltaire	1	4	10	1		1		17
Boulevard Lambermont		3	3	4				10
Chaussée de Helmet	1		7	3				11
Rue d'Anethan			2		2			4
Rue de Jérusalem		4	4	1	1			10
Rue François-Joseph Navez			2	1				3
Rue Gallait			1		1			2
Rue Général Eenens		1	10	6	7			24
Rue Goossens		2		1				3
Rue Jacques Rayé		22	65		1			88
Rue Joseph Brand		2	1					3
Rue Metsys			15	6				21
Rue Portaels		3		1				4
Rue Rubens			1	1				2
Rue Van Oost		2		1				3
Rue Vondel		1	1					2
Dailly	4	48	44	21	18	4	0	139
Avenue de Roodebeek		4						4
Avenue des Azalées		2	6			2		10
Avenue Léon Mahillon	4	6	6	4				20
Chaussée de Louvain				1				1
Rue des Chardons		6	1					7
Rue du Radium					1			1
Rue Léon Mignon		4	16	2	8			30
Rue Louis Scutenaire		4	4	7	6			21
Rue Victor Hugo		22	11	7	3	2		45
Helmet	8	159	152	86	6	0	0	411
Avenue Albert Giraud				4				4
Avenue Georges		1	1	9	3			14
Avenue Huart Hamoir		2		1				3
Avenue Sleenckx			1	3				4
Avenue Zénobe Gramme		5	33	2				40
Chaussée de Helmet	2	4	14					20
Rue Anatole France		3	3	1				7
Rue Charles Meert		11		4				15
Rue Docteur Elie Lambotte		1		1				2
Rue du Corbeau		16	10	1				27
Rue du Foyer		4						4
Rue du Tilleul		13	28	36	1			78
Rue Fernand Séverin	4	66	33	6	1			110
Rue Joseph Van Camp				1				1
Rue Van Droogenbroeck	2	33	29	17	1			82
Terdelt	10	185	224	40	13	0	0	447
Avenue Charles Gilisquet		1	6	3				10
Avenue Raymond Foucart		10	58	10				78
Rue Alexandre De Craene		9	22	3	6			40
Rue Arthur Roland	1	56	47	2				106
Rue Charles Vanderstappen		6	15	3				24
Rue Désiré Desmet					1			1
Rue du Tilleul		6	3	1				10
Rue Godefroid Guffens	1	14	13	3	2			33
Rue Joseph Wauters		16	13	6	2			37
Rue Jules Destrée		20						20
Rue Julius Hoste	1	2	22	6				31
Rue Théo Coopman				3				3

Quartier (màj 07/24)	Nombre de chambres							Total
	Studio	1 ch.	2 ch.	3 ch.	4 ch.	5 ch.	6 ch.	
Meiser	10	119	159	39	14	9	0	350
Rue Colonel Bourg		15	35	13	12	9		84
Rue Henri Evenepoel	10	104	124	26	2			266
Avenue Frans Courtens	4	11	7					22
Boulevard Léopold III		4	4					8
Rue Camille Wollès	3	22	6					6
Rue Henri Chomé		2	2					4
Rue Paul Leduc		6	6		2			14
Apollo-Marbotin	98	136	129	128	75	2	1	569
Chaussée de Haecht	17	32	26	29	12	2	1	119
Rue Adolphe Marbotin	15	49	60	45	59			228
Rue de l'Agriculture		22	9	20	4			55
Square Apollo	66	33	34	34				167
Nord	21	55	101	40	12	1	0	230
Avenue de la Reine		6	4	2	1			13
Avenue Philippe Thomas	20	15	46	22	3			106
Place Gaucheret		3	2	1				6
Place Stéphenson			2		1			3
Rue de Brabant		4		5				9
Rue de Cologne			2		1			3
Rue de Potter		4	4	5	1			14
Rue des Palais					1	1		2
Rue des Plantes		14	1	1	1			17
Rue du Progrès			2	3	1			6
Rue Gallait		2						2
Rue Gaucheret	1	5	34					40
Rue Gendebien		1	1	1				3
Rue Linné			1		1			2
Rue Suzanne Tassier		1	2		1			4
Sainte-Marie	1	30	38	33	13	5	1	121
Chaussée de Haecht							1	1
Rue de la Constitution			4	2	1			7
Rue de la Marne	1	2	1					4
Rue de Locht		4	7	2	4			17
Rue des Coteaux					1			1
Rue des Palais				5				5
Rue Josaphat		3	16	3	5			27
Rue Kessels		1	1	3		1		6
Rue l'Olivier		11	1	12	2	4		30
Rue Royale Sainte-Marie		3	1	2				6
Rue Seutin		6	3					9
Rue Van Dyck			4	4				8
Total général	154	778	971	415	163	22	2	2505

